

Postulat relatif aux graves problèmes de gouvernance au sein de l'ASR et de leurs conséquences sur les collaborateurs de l'ASR.

En tant que citoyens, nous sommes confrontés à une problématique concernant nos forces de l'ordre. Le métier de policier, déjà difficile, est devenu une véritable épreuve. Les conditions d'interventions sur le terrain sont comme chacun sait de plus en plus compliquées et une animosité d'une partie de la population et de certains groupes politisés ou non. A cela s'ajoutent des difficultés internes qui sèment et provoquent une angoisse chez les collaborateurs de l'ASR, portant ainsi atteinte à leur santé physique et psychique.

Plusieurs éléments posent de sérieux problème au sein de l'ASR, et cette liste est non-exhaustive :

1. En matière de transparence, des questions légitimes se posent. Les résultats d'un audit de satisfaction, pourtant coûteux, réalisé en 2017-2018 par l'entreprise Vicario, n'ont jamais été restitués comme il se devait. Cette rétention d'information de la part de la Direction est inacceptable, surtout lorsqu'il s'agit de l'argent du contribuable et du bien-être mental de nos agents, ~~véritables héros du quotidien.~~ *garants de notre sécurité au quotidien.*
2. Nous assistons à une crise profonde au sein des rangs de nos policiers, illustrée par des chiffres alarmants de départs. La quasi-impossibilité d'obtenir un temps partiel, une option souvent recherchée par les jeunes recrues, contribue à cet exode. Des policiers talentueux et jeunes ont été contraints de chercher des opportunités ailleurs, sans compter les burnout au sein du personnel.
3. Indépendamment du fait que le salaire de certains (la troupe, puis les officiers et cadres) a été augmenté ces dernières années, pour d'autres, les salaires n'ont pas changé. Pourtant les exigences ont pris l'ascenseur et le cahier des charges a enflé. Il semblerait néanmoins que les policiers de l'ASR sont les moins payés au niveau du canton.
4. La gestion des effectifs est sujette à controverse, avec un mélange confus entre les assistants de police (ASP) et la police de proximité. Les ASP, pourtant essentiels sur le terrain, sont souvent mal intégrés dans la structure globale, et leurs horaires de travail sont modifiés sans justification, sous couvert d'un salaire suffisant.
5. Enfin, dans le courant de l'année 2023, une enquête de satisfaction a été demandée à la direction de l'ASR. Arrivé à son terme, le rapport y afférant met en lumière manifestation d'importants problèmes de gouvernance..

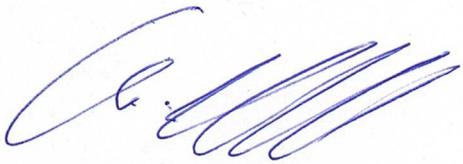
Suite à ce constat, et compte tenu de la gravité de la situation, nous exigeons que le conseil communal soit immédiatement nanti des résultats bruts de ces enquêtes, ainsi que des commentaires associés. De plus, nous appelons à un audit complet, mené de manière indépendante, par les neuf communes concernées. Il est temps que la vérité éclate au

grand jour, pour le bien de nos forces de l'ordre et de notre communauté dans son ensemble.

Conclusions : Le présent postulat invite la Municipalité à :

1. nantir le Conseil communal des résultats bruts de ces enquêtes et des commentaires qui y ont été associés. d'ici la prochaine séance du Conseil communal
2. faire procéder immédiatement à un audit complet de la situation de la gouvernance et de ses répercussions sur les collaborateurs de l'ASR, ce par un expert indépendant choisi par les*, à savoir ne présentant aucun conflit d'intérêts avec les membres des organes de gouvernance de l'ASR et qui, de surcroît ne soit pas intervenu dans les analyses et enquêtes faites précédemment.

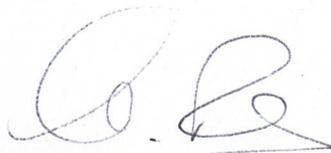
St-Légier, le 26 mars 2024



A. Verri :



M. Percelet



* parmi les experts reconnus dans ce domaine ne présentant aucun conflit d'intérêts avec les membres des organes de gouvernance